

Profession de foi de Laurence Mouret
Élection du doyen de la Faculté des Sciences d'Aix-Marseille Université, le 1^{er} juillet 2022

Doyenne de la Faculté des Sciences depuis 2017, je sollicite un second mandat.

Je reprendrai 6 axes qui me tiennent particulièrement à cœur :

- **la qualité de nos formations pour améliorer la réussite de nos étudiants ;**
- **l'amélioration du lien formation-recherche et la mobilité à l'international ;**
- **le lien avec nos étudiants ;**
- **la reconnaissance de l'investissement des collègues IATSS et EC à leur juste niveau ;**
- **la réhabilitation de nos locaux et de nos équipements sur les différents sites ;**
- **la structuration et le fonctionnement des services de l'UFR.**

Mon second mandat s'inscrit dans la continuité du premier, mais avec de nouveaux défis.

– Nos formations évoluent dans le cadre d'une politique d'établissement, DREAM-U pour les licences, TIGER pour les masters. Nous devons utiliser ces moyens supplémentaires pour adapter nos formations aux différentes réformes comme celle du lycée ou celle de l'entrée en master et attirer des étudiants qui ne viennent pas encore à l'université mais qui y ont toute leur place.

Au niveau des licences, DREAM-U donne les moyens de développer des parcours correspondant à différents profils d'étudiants avec des parcours plus denses pour les très bons étudiants et des parcours plus en soutien. Cela correspond à la politique que j'ai proposée dès 2012 lorsque j'étais vice-doyenne formation. Nos collègues sont très engagés en pédagogie et se sont investis dans des programmes très originaux tant au niveau de notre université que nationalement. Je pense au programme Ascenseur Social, à l'AMNS et à la L1en2ans. De nouveaux programmes innovants sont en cours de mise en œuvre avec de l'alternance en L3 et des parcours renforcés.

– Au niveau des masters, l'arrivée des instituts demande de repenser notre façon de travailler, en les incluant dans le processus de réflexion de nos formations. Cette nouvelle organisation, qui est à mettre en œuvre avec l'aide de supports administratifs pour aider à la transformation, devrait permettre de renforcer la formation par la recherche. L'étudiant devrait bénéficier d'une méthodologie de la recherche renforcée par des immersions plus fréquentes dans le monde de la recherche.

Différents programmes de l'université (TIGER et CIVIS entre autres) permettent de développer la mobilité internationale de nos étudiants que nous devons saisir, car ceux-ci sont pour l'instant très peu mobiles alors que les études à l'étranger sont une richesse culturelle et formatrice.

– J'ai développé une politique tournée vers les étudiants. Cela se traduit par l'invitation de tous les élus lors du bureau du conseil d'UFR, par la mise en place de deux chargés de missions, l'un en connexion avec le CROUS pour appuyer les dossiers des étudiants en difficulté, l'autre plus en direct avec nos étudiants pour échanger sur leurs besoins et y répondre au mieux dans la mesure de nos capacités. Dès la rentrée prochaine, je proposerai que l'on remette en place des réunions semestrielles entre des étudiants délégués et les responsables de site afin que des échanges plus réguliers et plus proches du terrain – abandonnés avec la COVID – puissent avoir lieu.

– La reconnaissance du travail des collègues IATSS et des EC à leur juste niveau est un vrai défi. Nous avons fait évoluer la méthodologie de l'UFR pour interclasser les dossiers des IATSS, proposé des conseils aux collègues pour leur carrière et des accompagnements dans la rédaction de leur dossier. J'ai également mis en place cet accompagnement à la rédaction des dossiers pour les EC. Au-delà de la politique de 46-3 développée pour les EC depuis 7 ans, les repyramidages donnent aujourd'hui de nouveaux moyens, chez les IATSS également.

Parmi les enjeux à venir, l'accompagnement des EC et des IATSS dans leur déroulement de carrière en est un, il existe déjà, mais doit être renforcé ; une meilleure régulation des déplacements des enseignants et des enseignants-chercheurs entre sites en est un autre.

– Les sites de Saint-Jérôme et de Saint-Charles sont des sites vétustes qui nécessitent beaucoup d'investissements financiers et humains pour les rénover. L'UFR continuera de porter ces projets qui permettront d'accueillir nos étudiants dans de meilleures conditions et d'améliorer les conditions de travail de tous. Aujourd'hui des projets sont en route pour lesquels la gouvernance de l'université s'est investie, en étant à l'écoute de nos besoins et des difficultés que nous avons rencontrées et en mettant à disposition les moyens adéquats.

– Enfin, l'UFR a 10 ans aujourd'hui tout comme AMU. Nous avons commencé avec des habitudes de travail différentes, des contextes de campus différents. D'énormes progrès ont été réalisés, des services ont été réorganisés, mais ce travail doit continuer pour simplifier la vie des usagers et de tous les acteurs de l'UFR. L'amélioration de nos processus doit être pensée avec les différentes parties prenantes.

Cet énorme travail a été réalisé en concertation avec les directeurs de départements, de laboratoires, les responsables de formations, les chefs de service, les équipes de site... Il a été mis en œuvre grâce aux équipes techniques, administratives et enseignantes avec lesquelles j'ai la chance de travailler depuis 5 ans et avec lesquelles je souhaite continuer cette aventure.

